



HUITIÈME JOURNÉE DOCTORALE DE LA JEUNE RECHERCHE CONSTITUTIONNELLE

APPEL À COMMUNICATIONS : NOUVEAU FORMAT !

La journée de la Jeune recherche constitutionnelle devient la journée doctorale ! La Commission de la jeune recherche constitutionnelle de l'Association française de droit constitutionnel organise ainsi **sa huitième journée**, qui aura lieu à Paris au printemps prochain.

Cette Journée a toujours vocation à permettre **aux doctorants et docteurs ayant soutenu leur thèse depuis moins de cinq ans** intéressés par des thématiques liées au droit constitutionnel de présenter une communication et, ainsi, de **valoriser leurs travaux**. La communication peut porter sur un aspect de leur sujet de thèse ou sur tout autre thème se rapportant à leurs centres d'intérêts. La Journée est aussi l'occasion de discuter des difficultés que les participants rencontrent dans le cadre de leurs travaux de recherche. À ce titre, **une place importante sera dédiée aux débats** : chaque communication durera trente minutes et sera suivie d'une discussion d'une trentaine de minutes avec le Comité scientifique de cette Journée et l'auditoire.

La huitième journée doctorale de la Jeune recherche constitutionnelle sera articulée autour des principales thématiques actuelles du droit constitutionnel, en particulier le temps électoral, les institutions parlementaires, l'organisation territoriale de l'État, le contentieux constitutionnel, les rapports de systèmes ou encore les droits et les libertés fondamentaux. Chaque communication pourra s'inscrire dans l'une de ces thématiques ou en traiter plusieurs de façon transversale, à travers une approche nationale comme comparative.

À l'issue de la journée, le Comité scientifique délivrera **le Prix de la meilleure communication**. Le lauréat pourra se voir proposer de publier sa communication à la Revue du droit public, sous réserve d'acceptation par son comité scientifique. La revue *Jurisdoctoria* pourra également proposer la publication de certaines communications.

Tout jeune chercheur (doctorant ou docteur ayant soutenu depuis moins de cinq ans) souhaitant participer à cette Journée est invité à envoyer une proposition **avant le 7 janvier 2019** à l'adresse : commissionjrc.journee@gmail.com.

Cette année, le format change ! Plus besoin de rédiger l'intégralité de la communication : votre proposition doit désormais comporter une **introduction entièrement rédigée, une problématique et un plan détaillé** permettant d'envisager la démonstration opérée. Cette proposition doit être **adressée en format (.doc)** à l'adresse indiquée ci-dessus. Elle

doit par ailleurs être accompagnée des prénom et nom de l'auteur ainsi que ceux de son directeur de thèse, de ses coordonnées électroniques, de sa situation, de la mention de son Université de rattachement et, pour les doctorants, de l'année d'inscription en thèse ou, pour les docteurs, de l'année de soutenance.

Les propositions seront examinées de manière anonyme par deux rapporteurs issus du Comité scientifique de la Journée (en cours de composition). Le Comité fera ensuite connaître sa décision aux intervenants sélectionnés.

*

* *

Comité d'organisation : Laurianne Allezard, Rym Fassi-Fihri, Emilien Quinart et Maxime Torrente.

Commission de la Jeune Recherche Constitutionnelle

<http://commission-jeune-recherche.eklablog.fr/>

https://twitter.com/Commission_JRC

<https://www.facebook.com/commissionJRC/>

En partenariat avec la Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger et Jurisdoctoria, revue doctorale de droit.

